

Délai d'encaissement du chèque

Par **itrophe**, le **10/04/2006** à **18:48**

Une personne reçoit un "gros" chèque d'un Tireur émis sur la même banque que la sienne

Le bénéficiaire dépose ce chèque en banque le 8 juin

Il s'étonne de ne pas voir son compte crédité et consulte la banque.

Le compte est crédité le 23 juillet

et contre passation au débit le 8 aout pour défaut de provision et interdit bancaire du Tireur

La banque délivre le certificat de non paiement en [b:n9j4jh28]septembre et avouera, en novembre, avoir égaré le chèque[/b:n9j4jh28]

Le Bénéficiaire a perdu, par ce retard, tout recours contre le Tireur .. plus d'une dizaine de personnes ont porté plainte dans l'intervalle pour escroquerie ..

[b:n9j4jh28]Quel sont les recours habituels du Bénéficiaire contre la banque ?[/b:n9j4jh28]